

CHALLENGE

Interdépartemental 2021

ORCINES

Le 03 Octobre 2021





Guide Compétition Challenge Interdépartemental 2021

INSCRIPTIONS :

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la F.F.C. Auvergne Rhône Alpes

Clôture des inscriptions le Lundi 27 Septembre à 20h00

CONFIRMATIONS PILOTES :

Un point affichage sera à votre disposition
Il permettra de vérifier votre inscription par un affichage de race et les informations nécessaires quant au déroulement de l'épreuve

ARBITRES :

A votre arrivée, confirmer votre présence auprès du Président de Jury

CATEGORIES 2021 :

| Catégories | Fille / Garçon | Année |
|-----------------------|----------------|-------------|
| 8 ans et - | Fille | 2013 et + |
| Pré licencié | Garçon | 2015 et + |
| Poussin | Garçon | 2014 / 2013 |
| Pupille | Fille | 2012 / 2011 |
| Pupille | Garçon | 2012 / 2011 |
| Cruiser Minime -Cadet | Garçon | 2008 / 2005 |
| Cruiser | Dame | 2008 et - |
| Cruiser 17/29 ans | Homme | 2004 / 1992 |
| Cruiser 30 ans et + | Homme | 1991 et - |
| Benjamin | Fille | 2010 / 2009 |
| Benjamin | Garçon | 2010 / 2009 |
| Minime | Fille | 2008 / 2007 |
| Minime | Garçon | 2008 / 2007 |
| Cadettes et + | Fille | 2006 / 2005 |
| Cadet | Garçon | 2006 / 2005 |
| Femme 17 ans et + | Dame | 2004 et - |
| Junior | Homme | 2004 / 2003 |
| Homme 19 / 29 ans | Homme | 2002 / 1992 |
| Homme 30 ans et + | Homme | 1991 et + |



ENGAGEMENTS :

Epreuve 20"

7,00 € par pilote jusqu'à la catégorie Benjamin incluse

13,00 € par pilote pour les catégories Minimes et Cadets

15,00 € par pilote pour les catégories Juniors Seniors

Epreuve 24"

13,00 € par pilote pour les catégories Minimes et Cadets

15,00 € par pilote pour les catégories Juniors Seniors

ORDRE DE PASSAGE :

DEBUT DES ESSAIS : 9h00 à 10 h 50

DEBUT DES COMPETITION : 11H00

Manche 1 de toutes les catégories

Pause repas

Manches 2 et 3

¼ de finale

PAUSE 10min

½ Finale

PAUSE 10min

Finales

Remise des récompenses vers 17 heures

RECOMPENSES :

Les coupes seront remises aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités.

Dans toutes les catégories, du 4ème au 8ème seront récompensées à la ligne d'arrivée suite au protocole sanitaire.

PODIUM PROTOCOLAIRE :

- Tout pilote concerné est obligé de participer aux cérémonies protocolaires, en tenue de compétition (sauf le casque), avec des chaussures fermées et le maillot de club **OBLIGATOIRE. (Le masque est obligatoire sur le podium)**
- Seuls le masque, le bonnet et la casquette sont autorisés.
- Les objets publicitaires sont prohibés sur le podium protocolaire.
- Les pilotes devront être prêts à monter sur le podium à l'appel de leur nom.
- Lorsque le pilote ne se présente pas ou ayant un équipement, un comportement incorrect lors de la cérémonie protocolaire sera sanctionnée par le Président de jury par une disqualification.

ACCES /PLAN :

La piste d'Orcines
Adresse : Route de Limoges / Complexe Sportif /
63870 Orcines
Département : Puy-de-Dôme
Site Web : <http://www.bmx-club-orcines.fr/>



INFOS GRAND PUBLIC :

PARKINGS

Situé à proximité de la piste, le parking est gratuit. Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de respecter les panneaux d'interdiction de stationner, nos bénévoles seront là pour vous guider.

Une aire de camping-car (payante) est située au bord du complexe sportif avec électricité, eau, vidange

SÉCURITÉ

Le club organisateur ne pourra être reconnue responsable de vols ou dégradations qui pourraient être commis sur le parking, la piste ou l'aire de camping-cars.

LES SECOURS

Une équipe de secouristes sera présente sur la piste dès 9 heures et durant toute la journée.

RESTAURATION

Tout au long de la journée, vous trouverez de quoi vous restaurer sur place ce service sera assuré par nos bénévoles.

Caisse centrale avec paiement par CB

MESURES SANITAIRES :

Les conséquences liées au COVID-19 nous imposent la mise en place de mesures sanitaires strictes.

PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE POUR TOUT LE MONDE (Majeur et Mineur)

L'accès au site devra donc se faire pour tous avec un masque de protection.

Les tentes seront autorisées derrière le dernier virage et devront respecter une distance d'1,50m entre-elles.

Les pilotes devront porter un masque et l'enlever dès lors qu'ils mettront leur casque et leurs gants.

L'accès à la pré-grille se fera uniquement avec le casque sur la tête et avec les gants.

Le bon respect des mesures sanitaires sera mis en place pour circuler sur le site et rappeler les mesures d'hygiène ou de distanciation lorsque cela sera nécessaire.

D'avance nous vous remercions de l'attention que vous porterez aux consignes sanitaires.

Il est important de prendre en compte que les présentes mesures peuvent évoluer selon les décisions gouvernementales et l'évolution (positive ou négative) de la situation sanitaire.